

PROCÈS VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE

Date : Jeudi 9 novembre 2023

Horaires : 19 heures à 21 heures

Présents :

Madame VAN BELLEGHEM, Inspectrice de l'Education Nationale
Monsieur DEWASMES Pascal, Maire
Monsieur BERNIER Henri, DDEN
Madame MORIN-FREBOURG, Adjointe aux Affaires Scolaires
Madame PILORGE Amélie, Enseignante.
Madame MILLER Julie, Enseignante.
Madame MORTIER Gaëlle, Enseignante.
Madame LE SAGE Floriane, Enseignante.
Madame LE BAIL Gwénaëlle, Enseignante-Directrice
Madame LEROUX Angélique, Représentante des parents d'élèves.
Monsieur MONNIER Nicolas, Représentant des parents d'élèves.
Madame AMILHON Vinciane, Représentante des parents d'élèves.
Monsieur COUDROY Martin, Représentant des parents d'élèves.

Absents :

Madame COBAC Aurélie, Enseignante.
Madame COGE Pauline, Enseignante.
Monsieur GUERIN Cyrille, Représentant des parents d'élèves.
Monsieur VOLANT Benoît, Représentant des parents d'élèves.
Madame MANGO Alixia, Représentante des parents d'élèves.
Madame DELAUNAY Virginie, Représentante des parents d'élèves.

Ordre du Jour :

- 1 - Résultat des élections des représentants des parents d'élèves.
- 2 - Fonctionnement et règlement du conseil d'école.
- 3 - Projets pédagogiques.
- 4 - Règlement intérieur.
- 5 - Informations sur l'organisation pédagogique de l'école.
- 6 - Sécurité : Exercice incendie et Plan Particulier de Mise en sûreté (PPMS).
- 7 - Affiliation à l'OCCE.
- 8 - Rythmes scolaires.
- 9 - Questions des représentants des parents d'élèves.

1 - Résultat des élections des représentants des parents d'élèves.

Les élections ont eu lieu le vendredi 13 octobre avec vote direct et par correspondance. 8 parents se sont portés candidats sur une liste indépendante.

Sur 176 inscrits il y a eu 43 votants, 2 bulletins nuls (enveloppes non signées par les familles).

Le taux de participation est de 24,43%.

5 sièges de titulaires sont donc pourvus ainsi que 3 sièges de suppléants

Rappel sur le rôle des parents d'élèves élus au conseil d'école : ils sont membres à part entière de ces instances participatives : ils ont voix délibérative. Ils peuvent par ailleurs assurer un rôle de médiation, à la demande de tout parent d'élève, auprès des autres membres de la communauté éducative.

Ils représentent les parents d'élèves de l'école et non leur enfant individuellement ou les enfants d'une classe en particulier.

2 - Fonctionnement et règlement du conseil d'école.

Le règlement intérieur du conseil d'école est proposé en séance.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

3 - Projets pédagogiques.

Pour toutes les classes :

- bibliothèque (avec en CP une animation sur l'organisation de la bibliothèque).
- Conseils de coopération.
- Conseil des élèves (de la GS au CM2).

Cycle 1 (PS-MS-GS)

- Sortie train métro à Rennes (travail sur les transports des ms gs suite à la correspondance avec une classe de l'école des Gantelles).
- Cinéma St Aubin du Cormier (courts métrages russes)
- Spectacle vivant jeune public (à voir)
- Sortie correspondants à Rennes (rencontre avec les correspondants)
- Sortie à Dinard en juin (projet sur air, eau, vent)
- Petits déjeuners en classe (équilibrés, financés par l'ape, goûters le matin à la récréation légumes crus)
- Soupe de légumes (partenariat avec maraîchers de vieux vy)
- Lecture des albums prix des incorruptibles par la classe de CE1-CE2.
- Projet animation stop motion en GS.

Cycle 2 (CP-CE1-CE2)

- Sortie école/vie d'autrefois Bothoa au printemps (explorer le monde vie d'autrefois, musée école et immersion des écoliers années trente-soixante)
- Sortie culturelle à Rennes avec visite guidée par l'office du tourisme sur le street art.
- Concert ONB concert jumelé avec visite musée des Beaux arts le matin.
- Fresques murs classes.
- Ecole dehors.
- Cycle course d'orientation.

Cycle 3 (CM1-CM2)

- Sauv'coeur (formation aux premiers secours).
- Projet oralité et écoute active autour du conte (à partir de janvier, dix séances d'une heure avec une conteuse - À confirmer selon le financement).
- Journée en forêt de brocéliande (en cours d'étude, en lien avec projet contes)
- Cycle athlétisme.
- Cycle apprendre à rouler à vélo (sauf les CM2 l'ayant déjà passé l'année dernière).
- Spectacle vivant (à définir selon les possibilités cette année).
- Les petits champions de la lecture.
- Musée des beaux arts.
- Chorale (à confirmer)

4 - Règlement intérieur.

Le règlement départemental type va être mis à jour cette année, il sera présenté lors du second conseil d'école. Il est proposé de voter le même règlement que le précédent pour ce premier conseil.

Le règlement est voté à l'unanimité

5 - Informations sur l'organisation pédagogique de l'école :

Répartition par niveaux 127 élèves							
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
17	14	19	18	14	15	15	15

Répartition par classes 127 élèves				
PS-MS	MS-GS	CP-CE1	CE1-CE2	CM1-CM2
Mme Pilorge	Mme Miller	Mme Mortier	Mme Le Sage Mme Coge	Mme Le Bail Mme Cobac
23	27	24	23	30

6 - Sécurité : Exercice incendie et Plan Particulier de Mise en sûreté (PPMS).

Dans l'année 3 exercices doivent être effectués dans toutes les classes dont au moins un PPMS. Suite aux événements d'octobre l'exercice PPMS doit être réalisé cette année entre le 15 novembre et le 15 décembre.

Un exercice incendie a eu lieu le 19 septembre à 10h15 en maternelle et à 10h30 en élémentaire. Tout s'est bien déroulé, c'est un exercice qui est bien acquis par les élèves.

Un autre exercice aura lieu en cours d'année.

Le PPMS est un document opérationnel de gestion de crise propre à chaque école. Il y a actuellement deux types de PPMS : tempête et produits toxiques (confinement des élèves) et Intrusion - Attentat (confinement ou fuite).

Un point a été fait le mardi 7 novembre avec Julien PIGNON assistant de prévention sécurité de la circonscription de Combourg et Cédric Borderieux, chargé de la mission PPMS pour la DSDEN 35.

Le PPMS passe de 2 types à un PPMS regroupé qui va être remis à jour et rédigé dans les prochains mois par Cédric Borderieux en collaboration avec l'équipe enseignante et la municipalité.

7 - Affiliation à l'OCCE.

L'école va être affiliée à l'OCCE afin de remplacer l'association l'école en mouvement qui est en cours de dissolution. Cela va permettre une gestion par l'équipe avec un mandataire (Mme Miller cette année).

L'OCCE permet un accompagnement technique et pédagogique avec une gestion financière, une aide et une assistance pour les questions juridiques et d'assurances, une aide logistique.

8 - Rythmes scolaires.

L'organisation du temps scolaire sur l'école est une organisation dérogatoire qui est à renouveler tous les 3 ans. Le conseil d'école doit donc donner son avis afin de confirmer ou infirmer l'organisation proposée par la collectivité.

La poursuite de l'organisation actuelle est votée à l'unanimité.

9 - Questions des représentants des parents d'élèves.

Rappel de l'article 8 du règlement : "Des questions diverses peuvent être soumises à la présidente, elles devront lui parvenir au moins huit jours avant la réunion."

École Maternelle :

- Suite aux fortes chaleurs du mois de septembre, le pré-fabriqué qui sert à la sieste des petits, a atteint des températures avoisinant les 33°. L'école a de ce fait sollicité les parents afin qu'ils gardent leurs enfants pour le temps de sieste, les conditions d'accueil dans le pré-fabriqué étant détériorées.

N'y a-t-il pas un climatiseur fonctionnel dans ce bâtiment ?

Quelles solutions sont envisagées en cas de fortes chaleurs ?

Réponse de Monsieur le Maire : nous avons acheté des climatiseurs, ventilateurs à remettre en cas de fortes chaleurs, si besoin rachat de plus performants, c'est une préoccupation permanente des élus.

École Élémentaire :

- Certains enfants se plaignent des portions qui sont servies à la cantine et semblent ne pas manger à leur faim. Quelles solutions apportées à ce problème ?

Ne serait-il pas envisageable et viable d'avoir un cuisinier sur place qui pourrait utiliser les produits locaux (maraîcher, boulanger, fromager sur la commune et les communes limitrophes) ?

Réponse de Monsieur le Maire et de l'adjointe aux affaires scolaires : les quantités répondent à un grammage selon l'âge des enfants, vu par des diététiciens, nutritionnistes. Du rab est distribué tous les jours, un repas est prévu en plus en cas d'imprévus.

L'embauche d'un cuisinier n'est pas envisageable pour des raisons budgétaires.

- Les enseignantes seraient-elles intéressées par une demi-journée de classe verte (classe nature en extérieur) par mois ?

Réponse de l'équipe : l'équipe n'a pas de réponse à apporter. Un projet école dehors est déjà en place en cycle 2. Ce projet est difficile à mettre en place en maternelle du fait des règles sur les taux d'encadrement.

- un cas de harcèlement scolaire a été détecté, comment est pris en charge ce problème et quelles solutions ont été proposées à l'élève concerné ainsi qu'à ses parents ?

Réponse de Madame l'Inspectrice : c'est un cas individuel en cours de gestion en lien avec l'inspection académique depuis le signalement de ce cas. Le protocole Phare a été suivi. Sur une quinzaine de situations d'intimidation l'an passé quatorze ont eu une issue positive. Deux enseignantes sont formées cette année. Une référente est disponible sur la circonscription.

Rappel de l'article 5 du règlement du conseil d'école : " Les situations personnelles d'élèves ne seront pas traitées."

Si une situation pose problème, il ne faut pas hésiter à venir prendre rendez-vous avec l'équipe.

Réponse de l'enseignante de CM : Des temps sont prévus pour les CE2/CM pour répondre au questionnaire envoyé par le ministère. La classe de CM est inscrite à une émission en direct sur ce sujet, les enfants auront rédigé des questions.

- Cela fait plusieurs années que les élèves n'ont pas bénéficié des visites médicales obligatoires, quelles en sont les raisons et quand est prévue la prochaine visite ?

Réponse de l'équipe : ces visites concernent les élèves de 4ème et 6ème année d'école par âge et non par classe, le bilan des 6 ans a eu lieu en juin et les 4 ans en septembre, octobre.

- Les problèmes récurrents observés dans la classe de Cm1-Cm2, peuvent-ils trouver leurs solutions avec la création d'un poste d'enseignant, d'AESH ? L'inspection académique a-t-elle été mise au courant des mauvaises conditions matérielles que subit cette classe ?

Réponse de Madame l'Inspectrice : Il n'y a pas de possibilité de positionner un enseignant sur l'école. 900 élèves sont actuellement sans AESH sur le département. Un temps d'adaptation est nécessaire pour certains élèves, c'est une cohorte qui a été séparée les années précédentes. Le climat s'apaise actuellement.

Les enseignantes travaillent avec les partenaires de l'école pour que le climat s'apaise, ainsi qu'en EMC.

Sur la question d'une ouverture de classe à la rentrée 2024, les directeurs remontent actuellement leurs effectifs, le ministère donne ensuite les dotations, puis le DASEN répartit les moyens en fonction des effectifs. Madame l'inspectrice suit le dossier de près.

- Un constat est fait sur la diminution des heures consacrées au sport, aux arts visuels et à la musique, que faire pour que les enseignants et les élèves puissent à nouveau mettre ces apprentissages essentiels au cœur des apprentissages et bénéficier ainsi d'un meilleur et plus serein environnement de travail

Réponse de Madame l'Inspectrice : Madame l'inspectrice précise que c'est elle qui est garante des enseignements effectués sur cette école. Les enseignantes font leur travail et ont toute légitimité à masser le temps de ces pratiques. Des projets ont été menés comme par exemple avec Ilan Vogt en 2022-2023.

Question d'ordre général :

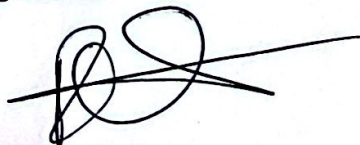
- Où en est le projet de la nouvelle école ? Quelles sont les prochaines étapes ?

- Ce projet proposera-t-il l'utilisation d'énergies renouvelables (panneaux solaires, éoliennes, pompe à chaleur, réemploi des eaux de pluie) ?

Réponse de Monsieur le Maire : une décision sera prise avant fin mars avril 2024, si refus du conseil municipal, on trouvera une solution durable (bâtiments en dur). Il y aurait trois lots afin de récupérer un maximum de subventions. Un dossier études est parti à la banque des territoires, qui peut prêter sur quarante ans.

Secrétaire de séance :
Floriane LE SAGE

Signature



Président du conseil d'école :
Gwénaëlle LE BAIL

Signature

